

# M MONTS 14



## PATRICE MAIRE ET SON EQUIPE

**Patrice Maire**  
statisticien-économètre

**Michèle Perez**  
secrétaire de direction

**Maurice Culot**  
architecte

**Ariane Boviatsis**  
architecte

**Fédérico Cappellin**  
retraité

**Marie-Françoise Fossey**  
sans profession

**Pierre-François Michaud**  
ingénieur conseil

**Myriam Mignot**  
agent administratif

**Bernard Poullain**  
cadre supérieur

**Monique Durrleman**  
retraîtée

**François Peyrel**  
cadre supérieur

**Sabine Bois**  
assistante sociale

**Samuel Mwame A Yombo**  
enseignant

**Diane Renucci**  
retraîtée

**William Pesson**  
architecte dplg

**Milana Pesic**  
sans profession

**Jean-Pierre Piednoir**  
retraité

**A. Rioust De Largentaye**  
architecte dea

**Philippe Protard**  
retraité

**Martine Michel**  
retraîtée

**André Mazoyer**  
directeur honoraire B.d.F.

**Nicole Cortesi-Grou**  
enseignante

**Jérôme Duché**  
psychiatre

**Laurence Sénéchal**  
urbaniste

**Gérard Cotigny**  
retraité

**Cécile De Rouville**  
sociologue

**Gilbert Lemasson**  
retraité

**Karine Hanselman**  
psychologue clinicienne

**Philippe Van Mastrigt**  
directeur projets

**Anne-Marie Chaulet**  
retraîtée

L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MONTS 14 N'EST LIÉE À AUCUNE FORMATION OU TENDANCE POLITIQUE.

## AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE

Pour la liberté associative (abrogation de l'article L 600-1-1 de la loi Borloo du 13/07/2006) voir au dos

Pour construire des logements dans le grand Paris en y refaisant la ville traditionnelle

Pour un inventaire complet des sites à protéger et des sites en déshérence

Pour une urbanisation de qualité concertée et une densification modérée

Pour la protection et la mise en valeur du patrimoine existant

Pour la démolition de la tour Montparnasse

Pour le maintien et l'extension des espaces verts

Contre toute forme de pollution y compris visuelle

Pour une circulation efficace et peu polluante

Pour la mixité des activités et de l'habitat

## NOS SOLUTIONS, NOS PROPOSITIONS

(lire au verso)

# Monts 14<sup>e</sup> je l'aime

# Les propositions de Monts 14

## 1

### Construire esthétique en respectant l'âme des lieux

#### Loi anti-association

La loi Borloo du 13 juillet 2006 interdit aux associations d'intenter une action judiciaire contre un projet de construction si leurs statuts n'ont pas été déposés avant l'annonce de celui-ci.

Or, généralement, les riverains n'en ont connaissance qu'au moment de l'affichage du permis de construire.

Cette loi porte donc atteinte gravement au droit fondamental des associations à aller en justice.

**Monts 14 demande l'abrogation de l'article L 600-1-1 de la loi Borloo**

Profitant de la montée des prix de l'immobilier à Paris depuis plusieurs années, les élus et promoteurs se livrent à une surenchère à qui construira le plus. Le Grenelle de l'environnement les encourage à densifier la ville. Encore faut-il le faire avec discernement : ne multiplions pas les erreurs du passé, comme les barres et les tours synonymes de mal vivre.

#### L'âme des lieux

Redonnons une âme à notre ville et nos quartiers.

Il faut reprendre la main sur un urbanisme de gaspillage et former à nou-

veau des îlots urbains, des places, des rues et quartiers mixtes qui associent habitat, travail, artisanats et commerces. Dans Paris intra muros, des arrondissements ont été sacrifiés sans tenir compte du génie du lieu. Un travail de repérage permettrait de mettre en évidence des endroits à construire sans que cela nuise à la beauté de la capitale.

#### Faire l'inventaire du patrimoine

Cela doit passer par un inventaire exhaustif de tout ce qui doit être conservé et entretenu : les ateliers d'artistes, vil-

las, passages, jardins, atmosphères des cours du 14<sup>e</sup>, la physionomie des boulevards, les devantures .....

#### Nos solutions

D'ici à l'année 2030, 1 500 000 logements seront construits en Ile-de-France. Monts 14 a des solutions pour construire intelligemment. Elles doivent viser en priorité les espaces en « déshérence ». Pour cela, un autre inventaire est nécessaire. Il doit être réalisé dans le cadre d'une concertation avec l'ensemble des associations franciliennes de sauvegarde du patrimoine.

#### Le Grenelle de l'environnement et le SDRIF (1)

Ils prônent des villes plus compactes, pour des raisons écologiques. Les ZDE « Zones de densification environnementale » dotées de COS majorés sont préconisées à proximité immédiate des transports en commun. Dans le cas des centres villes ce programme ne doit pas être synonyme de densification systématique et la concertation avec les habitants reste indispensable.

**Monts 14 demande un inventaire préalable**

(1) : Schéma directeur régional de l'IdF

## 2

### Comment vivre mieux dans le 14<sup>e</sup>

#### Se loger

Il est possible de loger davantage de Parisiens, avec une politique du logement social plus adaptée (ne pas oublier les logements pour étudiants). La croissance du tourisme nécessite des chambres d'hôtel ; elle ne doit pas aboutir à supprimer des logements.

#### Respirer

Une solution pour réduire la pollution consiste à être "moderne écolo", à rouler avec des véhicules propres : le progrès technique, ça existe ! Il suffit, pour cela, d'avoir une réelle volonté politique. Pour la mettre en œuvre, des moyens existent, comme le stationnement.

#### Aider

Nous suggérons que les parisiens soient incités à créer des associations pour s'occuper des crèches et nous demandons qu'une véritable attention soit portée au confort des personnes âgées, aux handicapés, à la sécurité des enfants dans la ville, etc.

#### Exprimer

Il importe d'encourager la vie artistique et les activités intergénérationnelles. Nous proposons la protection et la construction d'ateliers d'artistes. Ainsi, la gare de la petite ceinture ferroviaire à la porte de Vanves pourrait être réutilisée par un collectif d'artistes.

#### Sortir

Le Montparnasse artistique apprécié dans le monde entier doit retrouver son éclat. Pour cela nous proposons d'en faciliter l'accès à tous, notamment en autorisant le stationnement sur les boulevards après 19 h et en lui assurant une promotion culturelle efficace

## Le bilan des actions de Monts 14 : 2001-2008

Monts 14 n'a cessé de faire en sorte que le 14<sup>e</sup> conserve sa physionomie, son charme, ses secrets : participation à l'élaboration du Plan local d'urbanisme, interventions dans les grands projets de Necker, Sainte-Anne, Guillaume Tirel, Marie-Thérèse, etc.

L'association soutient la vie culturelle, avec son journal de quartier, en organisant des journées "Portes ouvertes ateliers d'artistes", etc.

#### 2001

◆ 400 signatures pour le 19, rue des Suisses  
◆ Monts 14 sauve le 45 bis, rue Beaunier

#### 2003

◆ lutte contre des surélévations passage Fermat et passage Boulard  
◆ lutte contre des opérations illégales

#### 2004

◆ échec au projet du 19, rue Morère

#### 2005

◆ 300 amendements votés

au Conseil de Paris pour le PLU à la demande de Monts 14

◆ le Smoke sauvé en partie grâce à Monts 14

◆ séminaire sur la circulation, communiqué de presse inter-associations

#### 2006

◆ démonstration d'un véhicule du futur sur la

place Denfert-Rochereau  
◆ abandon d'un projet à la maison de retraite Marie-Thérèse

#### 2007

◆ défense de la cité artisanale de l'Astrolabe

◆ Monts 14 dépose un recours et obtient un sursis à exécution pour l'hôpital Necker

# Monts 14<sup>e</sup> je l'aime